



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **15 mars 2021**

Délibération n° 2021-0559

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 5°

objet : Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude d'implantation de 2 coffrets électriques ECP-3D en saillis dans la cour intérieure de l'ensemble immobilier Le Palais de justice historique de Lyon situé 35 rue Saint Jean, au profit de la société Enedis

service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction foncier et immobilier

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : jeudi 18 mars 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Ederly, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Conseil du 15 mars 2021**Délibération n° 2021-0559**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Lyon 5°

objet : **Equipped public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude d'implantation de 2 coffrets électriques ECP-3D en saillis dans la cour intérieure de l'ensemble immobilier Le Palais de justice historique de Lyon situé 35 rue Saint Jean, au profit de la société Enedis**

service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est propriétaire, suite au transfert des biens du Département du Rhône, du volume 12 correspondant aux parties du bâtiment "ancienne prison" sur l'assiette foncière cadastrée AH 127 et situé 35 rue Saint Jean à Lyon 5°, au sein de l'ensemble immobilier Le Palais de justice historique de Lyon.

Dans le but de renforcer la couverture et la sécurité du secteur, la société Enedis a sollicité la Métropole, afin d'obtenir l'autorisation d'implanter 2 coffrets électriques ECP-3D en saillis sur le mur de clôture, côté intérieur de la cour du Palais de Justice sur le volume cité ci-dessus.

Il s'agit donc de poser, à l'intérieur de la cour, en saillie sur le muret clôturant l'ensemble immobilier Le Palais de justice historique de Lyon, 2 coffrets électriques d'une largeur de 35 cm, d'une hauteur de 75 cm et d'une profondeur de 19,5 cm.

Le passage des câbles est prévu en sous-œuvre.

Aux termes de la convention, la servitude serait accordée, à titre gratuit, au profit d'Enedis.

Les frais d'établissement de l'acte notarié seront à la charge de la société Enedis ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'institution, à titre gratuit, d'une servitude d'implantation, dans la cour intérieure, de 2 coffrets électriques ECP-3D en saillis sur le mur de clôture, dans le volume 12 correspondant aux parties du bâtiment "ancienne prison" de l'ensemble immobilier Le Palais de justice historique de Lyon situé 35 rue Saint Jean, au profit de la société Enedis, dans le cadre du renforcement de la couverture et la sécurité du secteur,

b) - la convention à intervenir entre la Métropole et la société Enedis, relative à l'institution de cette servitude.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette servitude.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 mars 2021.